



LA MAIRIE DE TOURRETTES-SUR-LOUP RECRUTE

AGENT D'ENTRETIEN DES LOCAUX

Catégorie C - Adjoint technique territorial (filière technique)

35 h/semaine — Poste à pourvoir rapidement !

Le poste est rattaché au Directeur Général des Services, au Directeur des services techniques et au responsable d'équipes.

MISSIONS DU POSTE :

L'agent(e) d'entretien/de service réalise les travaux de nettoyage ou toute autre tâche d'exécution simple :

- Maintenir la propreté des locaux administratifs, techniques ou spécialisés (nettoyage des sols, du mobilier, des sanitaires ;
- Dépoussiérer les surfaces, trier et évacuer les déchets courants ;
- Aérer les espaces ;
- Approvisionner les distributeurs de savon, d'essuie-main ;
- Nettoyer, ranger et maintenir en état le matériel à la fin des opérations.

COMPÉTENCES REQUISES :

- Connaissance du fonctionnement et de l'utilisation des appareils et équipements ;
- Maîtrise des procédures de nettoyage et de désinfection ;
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité (utilisation de produits dangereux, utilisation de machines...);
- Connaissance des gestes et postures de travail à adopter ;
- Connaître l'environnement de la collectivité. ;
- Connaître les créneaux d'occupation des locaux ;
- Connaître les règles de base d'hygiène en collectivité ;
- Connaître les règles de base de sécurité ;
- Connaître les gestes et postures de la manutention ;
- Connaître les modalités d'utilisation des matériels et produits ;
- Connaître les conditions de stockage des produits et savoir les différencier ;
- Savoir identifier les surfaces à traiter ;
- Savoir balayer, laver, aspirer, épousseter ;
- Savoir vérifier l'état de propreté des surfaces avant de quitter son lieu de travail ;
- Savoir détecter les anomalies et dysfonctionnements et les signaler.

PROFIL RECHERCHÉ :

Être autonome, organisé et rigoureux sont des qualités indispensables à l'exercice du métier d'agent d'entretien. Il travaille souvent seul et est ainsi garant de la bonne réalisation des opérations.

Permis B demandé.

LES CONDITIONS D'EXERCICE :

- Temps de travail hebdomadaire de 35 h/semaine
- Prise de poste à 5h00 à 12h00
- Grande amplitude horaire (*si interventions en dehors des heures et jours de fréquentation des locaux*)
- Travail seul
- Pénibilité physique liée à la station debout prolongée
- Port de vêtements professionnels adaptés

*Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV et lettre de motivation)
à M. le Maire à l'adresse suivante :*

*Hôtel de ville – 2, place Maximin Escalier – 06140 Tourrettes-sur-Loup
ou par courriel : mairie@tsl06.com*